

Notation et évaluation des élèves

PROPOSITION DE CORRIGE

Introduction

Amorce : appui sur la compétence P5 du référentiel de compétences. Niveau institutionnel > il faut évaluer. Liberté pédagogique > comment évaluer.

Présentation des textes : titre et type de document

- Texte 1 : texte émanant de la recherche
- Texte 2 : extrait d'article journalistique
- Texte 3 : texte émanant de pédagogues

Rappel des questions posées

Annonce du plan

- Différentes formes d'évaluation
- Lien entre évaluation et apprentissage
- Lien entre évaluation et construction de compétences

Phrase d'accroche

Première partie

Différents types d'évaluation : pour qui ? pour quoi ? quand ?

- Evaluation diagnostique :
 - Analyse des situations, besoins, profils, savoirs, savoir-faire des élèves
 - Début d'apprentissage
 - Mieux cibler les besoins de l'élève en regard des attentes et objectifs fixés
- Evaluation formative :
 - Accompagnement de l'apprentissage
 - En cours d'apprentissage
 - Rendre compte de la construction des apprentissages au fil des différentes situations d'enseignement-apprentissage
- Evaluation sommative :
 - Bilan des acquisitions de l'élève
 - En fin d'apprentissage
 - Certifier les compétences, connaissances et savoirs acquis par l'élève

Une évaluation purement sommative a-t-elle sa place à l'école primaire ?

Transition

L'évaluation est au service de l'enseignant pour qu'il puisse mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage adaptées à la diversité des élèves, ou attester de connaissances et compétences.

Deuxième partie

Note chiffrée n'est pas un type d'évaluation. Elle est le **codage** du résultat de l'évaluation que l'enseignant veut communiquer à l'élève, aux parents, à l'institution...

Pertinence de ce **système de codage** ? Reflet de la construction des apprentissages ?
Évaluation de connaissances ou de compétences ?

Pratique de la note chiffrée > problématique de la **constante macabre** (ANTIBI) :
« lorsqu'un enseignant prépare un sujet de contrôle de connaissances et lorsqu'il choisit un barème, il fait en sorte, plus ou moins consciemment, que les notes soient étalées convenablement : il faut qu'il y ait toutes sortes de notes, des bonnes, des moyennes, des mauvaises ; et cela quel que soit le programme du contrôle, la qualité de l'enseignement, le niveau de la classe. »

Amalgame entre évaluation et notation chiffrée.

Amalgame issu de la non-interrogation de tous (élèves, parents et institution) sur la signification de la note chiffrée.

Se poser les questions ouvertement > s'ouvrir à un autre type de communication du niveau de l'élève.

Transition

Remettre en cause la notation chiffrée n'est pas remettre en cause l'évaluation.

Ne rien évaluer = ne pas renvoyer d'image, ne pas reconnaître l'élève, ne pas lui permettre d'avoir une place dans la construction des apprentissages.

Évaluation = élément crucial du processus d'apprentissage.

Troisième partie

Situation d'évaluation > mise en œuvre par l'élève de **tâches complexes**, qui mobilisent de façon combinée des **ressources** (connaissances, capacités, attitudes) dans des situations ou **contextes concrets**, qui ne se réduisent pas à l'application d'une procédure automatique.

Différence entre l'évaluation de la maîtrise d'une compétence et l'évaluation de la maîtrise de chaque ressource prise isolément.

Modèle de REY (2006) : trois degrés de compétences

- Savoir exécuter une action en réponse à un signal préétabli, après entraînement (**compétence élémentaire ou procédure**)
- Savoir choisir, parmi les procédures que l'on connaît, celle qui convient à une situation ou à une tâche non connue (**compétence élémentaire avec cadrage de la situation**)
- Savoir parmi les procédures que l'on connaît, choisir et combiner celles qui conviennent à une situation non connue et complexe (**compétence complexe**).

Dispositif d'évaluation qui va de l'évaluation de la compétence à l'évaluation de la connaissance élémentaire (REY) :

LES PHASES DE L'ÉVALUATION	DESCRIPTIFS DES TACHES	OBJETS DE L'ÉVALUATION
PHASE 1	Réalisation d'une tâche complexe (résolution de problème), exigeant le choix et la combinaison d'un nombre significatif de procédures . Il est utile que cette tâche ait un caractère pluridisciplinaire et qu'elle soit fonctionnelle	La compétence au sens plein : aptitude à saisir dans une situation nouvelle et complexe les traits pertinents qui indiquent qu'il y a lieu de choisir et de combiner d'une manière originale des procédures connues : « compétence complexe »
PHASE 2	Réalisation de la tâche complexe sous la forme de tâches élémentaires dont les consignes sont explicites et présentées dans l'ordre où elles doivent être accomplies pour parvenir à la réalisation de la tâche complexe globale.	Aptitude à choisir la procédure qui correspond à une tâche simple mais inédite : « compétence élémentaire avec cadre de la situation »
PHASE 3	Réalisation d'une série de tâches simples décontextualisées dont les consignes sont celles qui sont utilisées ordinairement dans l'apprentissage des procédures élémentaires proposées à l'école.	Procédures de base ou compétences élémentaires et leur degré d'automatisation

Ce dispositif d'évaluation > repérer où se situe l'élève dans le processus d'apprentissage d'une compétence spécifique.

Evaluation = compétence à travailler avec les élèves > compétence 7 du socle commun de connaissances et de compétences. Nécessité de les impliquer dans la compréhension et la mise en œuvre du processus d'évaluation.

Impliquer les élèves = mettre en avant l'aspect réflexif de l'évaluation, participer à une meilleure connaissance de soi et au développement des compétences métacognitives qui favorisent les apprentissages.

Conclusion

Enjeux évaluation > participe à la construction de compétences disciplinaires et transversales.

Les différents types d'évaluation sont complémentaires et doivent être utilisés en ayant conscience du « pour qui » et « pour quoi » ils sont mobilisés et mis en œuvre.

Evaluation = outil au service des élèves et des apprentissages.